



Contrôle de sécurité contre le vol de chargements

Dans notre secteur, les brebis galeuses sont monnaie courante. En revanche, c'est l'audace avec laquelle les fraudeurs agissent, qui ne cesse d'augmenter. Il est donc devenu important de recourir à des moyens de prévention efficaces pour lutter contre la fraude et le vol.

1. Contrôle des documents de livraison et des personnes :
 - Original de la lettre de voiture du transporteur mandaté
 - Identité du conducteur
 - Carte d'identité / passeport
 - Certificat d'immatriculation / plaque d'immatriculation
 - Police ou attestation d'assurance
 - Autorisation d'exploitation
2. Si le transporteur vous contacte via téléphone portable, des mesures de contrôle supplémentaires sont nécessaires. Comparez les données du transporteur avec celles enregistrées dans la bourse de fret, voire auprès de la société mère.
 - Attention : pour demander des précisions, n'appellez pas de numéros de portables, mais uniquement des numéros de postes fixes
3. E-mails provenant d'une messagerie gratuite
 - Vérification des données par confirmation de fax
 - Mesures de contrôle complémentaires : vérifiez l'authenticité des documents présentés en appelant le siège social du transporteur
4. Lors du premier contrat, demandez le nom du conducteur et contrôlez son identité
5. Comparaison du numéro de fax reçu avec le numéro de fax donné
6. Vérification de l'attestation d'assurance auprès de l'assureur CMR
7. En cas de doute, aussi minime soit-il : comparez les données du transporteur avec celles de la bourse de fret (dans TC Profile®, par ex.) ou encore dans d'autres médias
8. Remettez en question les valeurs des marchandises
9. Contrôle de la date de déchargement : en cas d'inexactitude, réagir immédiatement
10. Sensibilisation et formation continues de tous les employés du service d'expédition
11. Observation et mise en avant de l'ensemble des critères de contrôle, notamment en période de pointe
12. Pour des marchandises dont la valeur dépasse 200.000 EUR : attribution du contrat uniquement à des partenaires expérimentés